

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2022

AMÉNAGEMENT DU RHÔNE - (N° 4891)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4

ANNEXE

À l'alinéa 355, substituer aux mots :

« aux alinéas quatorze et quinze »

les mots :

« aux avant-dernier et dernier alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à corriger une erreur matérielle.